|  |  |
| --- | --- |
| Les élus des personnels enseignants,  Sgen/CFDT, Snep/FSU et Snes/FSU  Du LPO Camus/Sermenaz  2179 avenue de l’Europe  69140 Rillieux-la-Pape |  |

Rillieux-La-Pape, le 11 février 2022

à :

Monsieur le Recteur de l’Académie

S/c de Mme DURAND, Proviseure du lycée Camus/Sermenaz

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le Recteur,

Les sections locales du SNES, SNEP et SGEN déposent un préavis de grève concernant les personnels enseignants et d’éducation de l'établissement pour le **10 mars 2022** à partir de 8h pour une durée d'une journée.

Les personnels revendiquent :

- Un abondement de la DHG ou de l’allocation progressive de moyens pour réduire les effectifs des groupes-classes en Seconde GT et en Première et Terminale Technologique ;

- Le recrutement d’un.e infirmièr.e sur le poste actuellement ;

- La création pérenne d’un poste d’adjoint sur le pôle professionnel ;

- Un nombre d’IMP suffisant pour maintenir des projets d’aide aux élèves ;

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d’Éducation.

Pour les sections syndicales

SNES (FSU)

SNEP (FSU)

SGEN (CFDT)

Isabelle Lyonnet, Bruno Cornut et Jérôme Derancourt